

Numéro 16 / Novembre 2019

## « L'euro alimentaire » : le contenu de la dépense alimentaire en production agricole, en emplois et en valeurs ajoutées, importations et taxes.

Une nouvelle évaluation sur 2015.

Philippe Boyer

Les travaux de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) sont présentés de façon détaillée dans son [rapport annuel au Parlement et sur son site internet](#).

Cette Lettre actualise les résultats de « l'euro alimentaire », approche qui vise à évaluer comment la dépense alimentaire nationale se répartit en rémunérations du travail et du capital dans les branches de l'économie nationale. Cette analyse du « partage » ou de la « création » de la valeur est fondée sur les tableaux entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale, dont les dernières données disponibles pour cette édition de la Lettre étaient celles de 2015. Les résultats des années antérieures présentés dans les éditions précédentes sont légèrement modifiés ici du fait de corrections sur les données.

## Objectif

L'approche vise à élaborer les trois principaux résultats ci-après :

1) L'évaluation de la **production agricole<sup>1</sup> nationale nécessaire** pour la consommation alimentaire nationale : il s'agit des produits agricoles constituant des aliments non transformés (fruits et légumes frais, par exemple), ou subissant une transformation industrielle en aliments (animaux d'élevage pour la viande, lait pour les produits laitiers, etc.), mais également de toutes les productions agricoles utilisées indirectement dans la production et la distribution alimentaire (par exemple : semences végétales et produits végétaux qui en sont issus et utilisés pour la production industrielle d'aliments du bétail consommés dans les productions animales ; cultures pour la production de carburants ou de combustibles utilisés dans les filières agroalimentaires, etc.).

2) L'évaluation de la **production agricole incluse** dans la valeur de la consommation alimentaire : c'est la partie de la valeur précédente (production **nécessaire**) déduction faite des intraconsommations directes (par exemple : production agricole de semence de blé consommée par la production agricole de blé, matière première agricole du pain) et des intraconsommations indirectes (par exemple, production agricole de maïs utilisée dans la production industrielle d'aliments du bétail, consommés dans la production agricole d'animaux pour la viande). L'élimination de ces doubles comptes permet alors d'exprimer la valeur de la consommation alimentaire nationale sous la forme de la somme suivante :

$$= \text{Consommation alimentaire} \\ + \text{production agricole incluse} \\ + \text{valeurs créées hors agriculture}$$

$$+ \text{importations d'aliments} \\ + \text{taxes}$$

3) L'évaluation des **valeurs ajoutées induites** dans chaque branche de l'économie par la consommation alimentaire : c'est le partage de « l'euro alimentaire » du consommateur en rémunération du travail et du capital mobilisés dans ces branches au titre de leur concours, direct ou indirect, à la production, transformation et distribution d'aliments. Une partie de notre alimentation étant importée, ainsi qu'une partie des biens intermédiaires utilisés pour la produire et la distribuer, ce partage de l'euro alimentaire comprend les **importations** (qui sont des valeurs ajoutées induites hors économie nationale). S'y ajoutent les taxes (TVA, accises sur alcools, taxes sur les consommations intermédiaires). On peut alors exprimer la valeur de la consommation alimentaire nationale sous la forme de la somme suivante :

$$= \text{Consommation alimentaire} \\ = \text{valeur ajoutée induite dans l'agriculture} \\ + \text{valeur ajoutée induite dans l'industrie agroalimentaire} \\ + \text{valeur ajoutée induite les autres industries} \\ + \text{valeur ajoutée induite dans le commerce} \\ + \text{valeur ajoutée induite dans les services} \\ + \text{importations finales (d'aliments)} \\ + \text{importations intermédiaires (d'intrants)} \\ + \text{taxes}$$

Sous la contrainte de la nomenclature des données indispensables aux calculs, la consommation alimentaire ainsi décomposée comprend les boissons, y compris sans origine agricole (eaux minérales). Depuis 2010, l'analyse inclut, outre les achats alimentaires en magasin ou directement aux producteurs, la consommation de « **services alimentaires** » : restauration hors domicile et repas livrés à domicile. Avant 2010, la séparation entre hôtellerie et restauration dans le TES n'a pas pu être réalisée, et la consommation alimentaire considérée est donc celle hors restauration.

<sup>1</sup> « L'agriculture » recouvre dans cette note, outre la branche agricole au sens strict, la branche de la pêche et de l'aquaculture (d'un faible

poids relatif dans les résultats). Les deux branches sont toutefois distinguées dans certains résultats présentés en annexe.

## Sources et méthode

Les principales sources utilisées sont présentées en annexe.

Les résultats de l'euro alimentaire proviennent de calculs classiques de l'analyse entrées-sorties (Leontieff W., 1966 et 1986), mais adaptés à l'objectif et aux sources disponibles (Canning P., 2011 et 2016 ; Kelly N., 2012 ; Boyer Ph., Butault J.P., 2012). Ils sont réalisés sur les « *tableaux entrées-sorties (TES) symétriques aux prix de base* » de la comptabilité nationale, élaborés par l'Insee pour [Eurostat](#).

Le TES « *domestique* » (cf. tableau 1, en annexe) retrace les utilisations de chaque produit (ligne du TES) de la production nationale en consommation intermédiaire de chaque branche nationale (colonne), puis leur utilisation en consommation finale par les ménages et en autres demandes finales (exportation et formation brute de capital). Pour chaque branche (colonne), le bas du TES présente la production, la valeur ajoutée et sa répartition en salaires et excédent brut d'exploitation. Ce TES est « *symétrique* » car il présente autant de branches que de produits, propriété indispensable pour réaliser les calculs (inversions de matrices). Le système productif national y est décrit par une soixantaine de branches et de produits (biens ou services), parmi lesquels ceux de l'agriculture, des industries alimentaires et de la restauration, dont la consommation finale est, *en première approche*, la consommation alimentaire, objet de l'analyse.

« *En première approche* », car la nomenclature du TES inclut dans les branches agricoles et des industries alimentaires des produits dont la consommation finale n'est pas alimentaire : fleurs et plantes, animaux de compagnie (ce sont des produits agricoles objets d'achat par les ménages), aliments pour animaux de compagnie (produits de l'industrie alimentaire également achetés par les ménages). Les produits du tabac sont aussi inclus dans le TES dans les biens de consommation finale issus de l'industrie alimentaire. Par ailleurs, le TES agrège la restauration et l'hébergement dans un même ensemble. En outre, les valeurs y sont « *aux prix de base* », perçus par les producteurs, donc hors taxes (payées par les consommateurs), mais avant marges de commerce et de transport (idem), et, lorsqu'elles existent, - et c'est notamment le cas en agriculture -, subventions aux produits incluses (perçues par le producteur mais non acquittées par le consommateur). Enfin, la production de vin est affectée dans le TES à l'industrie alimentaire, alors que les comptes nationaux français l'imputent à l'agriculture.

On doit donc adapter le TES pour isoler la restauration de l'hébergement, éliminer les subventions aux produits, et réaffecter la production de vin à l'agriculture. Il faut intégrer marges et taxes, absentes des prix de base du TES et l'impact des produits du tabac (surtout sur les taxes à la consommation) doit être corrigé au fil des calculs. *In fine*, des ajustements des résultats sont réalisés pour présenter des décompositions portant sur la consommation effectivement alimentaire (hors tabac, fleurs et plantes, animaux de compagnie et « *pet food* », cf. l'incidence de ce calage en annexe, tableau 2), telle qu'acquittée par les ménages, taxes et marges comprises, sans subventions aux produits (acquittées par le contribuable). Ces opérations mobilisent d'autres sources des comptes nationaux : les « *tableaux d'équilibre ressources-emplois par produit* » (ERE), la « *consommation finale effective par produit* » dans une nomenclature plus fine que celle du TES et « *la consommation finale par fonction* », dont alimentaire.

Afin d'inclure les importations, on exploite le « *tableau d'utilisations des produits importés* » (Insee pour Eurostat), structuré comme la partie « *utilisations des produits par les branches* » du TES domestique (cf. annexe, tableau 3).

Les calculs ne sont présentés ici que de façon très résumée, ils ont été plus précisément exposés dans des éditions précédentes de la [Lettre de l'OBSERVATOIRE](#).

Le TES domestique permet d'élaborer la matrice carrée notée  $[A]$  des coefficients techniques en produits domestiques  $a_{ij}$ , rapports de la consommation intermédiaire en produit  $i$  par la branche  $j$ .

La matrice carrée des productions en ligne nécessaires pour les consommations finales de produits domestiques en colonne (dont production agricole nécessaire pour la consommation finale de produits et services alimentaires), notée  $[P^{NEC}]$ , est calculée par :

$$[P^{NEC}] = [1 - A]^{-1} [[C_F]]$$

Avec  $[[C_F]]$  matrice carrée diagonale des consommations finales par produit domestique, fournies par le TES.

On passe de  $[P_{agri}^{NEC\ alim}]$ , la production agricole nécessaire pour la consommation finale en produits alimentaires à  $[P_{agri}^{INC\ alim}]$ , la production agricole incluse dans la consommation finale alimentaire, en éliminant les intraconsommations directes et indirectes de produits agricoles :

$$[P_{agri}^{INC\ alim}] = [P_{agri}^{NEC\ alim}] [1 - a_{agri, agri} - \hat{a}_{agri, agri}]$$

Avec  $a_{agri, agri}$ , coefficient technique de l'intraconsommation directe de produits agricoles (donné dans  $[A]$ ) et  $\hat{a}_{agri, agri}$ , coefficient de l'intraconsommation indirecte en produits agricoles, résultat d'un calcul exposé dans la [Lettre n°11](#)<sup>2</sup>

Pour la décomposition en valeurs ajoutées, on calcule la matrice carrée  $[w]$  donnant les parts de valeurs ajoutées dites « *intérieures* » (production moins les seules consommations intermédiaires d'origine domestique) dans les branches en lignes dans toute demande finale (dont consommation finale) de produits en colonnes :  $[w] = [[v]] [1 - A]^{-1}$  avec  $[[v]]$  matrice diagonale des taux de valeurs ajoutées « *intérieures* » rapportées à la production de chaque branche. D'où  $[V]$ , matrice carrée des valeurs ajoutées « *intérieures* » induites dans les branches en lignes par les consommations finales de produits en colonnes :  $[V] = [w] [[C_F]]$ .

Le TES fournit la composition de la valeur ajoutée intérieure de chaque branche en valeur ajoutée proprement dite, consommations intermédiaires importées et taxes sur les consommations intermédiaires. Appliquée à  $[V]$ , cette composition fournit les valeurs ajoutées, importations intermédiaires et taxes sur les consommations intermédiaires, induites par la consommation finale alimentaire.

L'incidence des marges doit ensuite être ajoutée à ces résultats, pour l'instant obtenus aux prix de base. En tant que consommations finales de services de commerce et de transport, ces marges doivent être décomposées en production agricole nécessaire (au demeurant minime), et incluse (idem), valeurs ajoutées, consommations intermédiaires importées et taxes sur les consommations intermédiaires. On complète les calculs en intégrant les importations d'aliments, connues par le tableau d'utilisation des produits importés, et en ajoutant les taxes sur la consommation finale, connus par les ERE.

en deux branches et produits distincts, « Hébergement » et « Restauration ».

<sup>2</sup> Où l'on trouvera également l'exposé de la méthode de séparation de la branche et du produit « Hébergement et restauration » du TES initial

## Résultats

### Production agricole nécessaire pour la consommation alimentaire et emplois induits

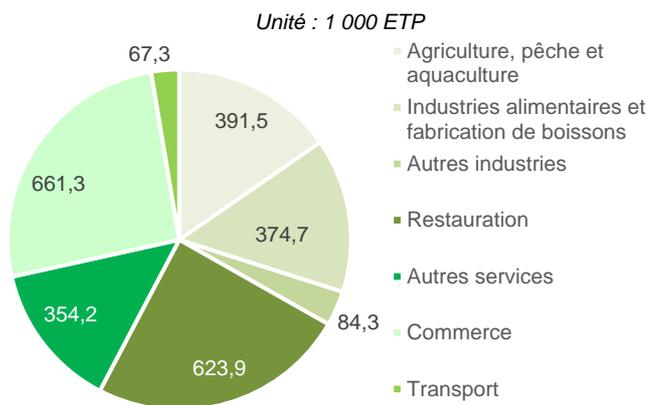
Pour l'année 2015

En 2015, les 237 milliards d'euros de consommation alimentaire restauration incluse ont nécessité une production agricole de 40 milliards d'euros.

Cette consommation alimentaire a induit par ailleurs 2 557 milliers d'emplois, en équivalents temps plein, répartis comme suit.

Figure 1

#### Les emplois induits dans les branches par la consommation alimentaire, restauration incluse



Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

L'emploi généré par la consommation alimentaire hors agriculture et hors industries alimentaires s'avère relativement important, avec les deux tiers des emplois induits, concentrés dans le commerce et les services (dont restauration). La complexité des circuits alimentaires crée des emplois dans ces branches, sans toutefois compenser la baisse de l'emploi en agriculture et dans l'industrie.

#### L'évolution 1999-2015

La production agricole nécessaire, rapportée à la consommation finale alimentaire (hors restauration, ici), a diminué de près de 20% entre 1999 et 2015.

Figure 2

#### Evolution de la production agricole nécessaire pour la consommation finale alimentaire hors restauration



Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

Dans le même temps, l'emploi induit toutes branches par la consommation alimentaire hors restauration a baissé d'un peu plus de 7%, la diminution des emplois induits dans les branches de l'agriculture (-28%), de l'industrie alimentaire (-8%) et des services (-12%) n'étant pas compensée par la progression de ceux induits dans le commerce (+13%).

La prise en compte de la restauration atténuerait cette baisse des emplois induits par la consommation alimentaire, mais de façon limitée sur la période 1999-2015, le poids de la restauration dans la consommation alimentaire totale, en progression jusqu'en 2007, s'étant érodé ensuite.

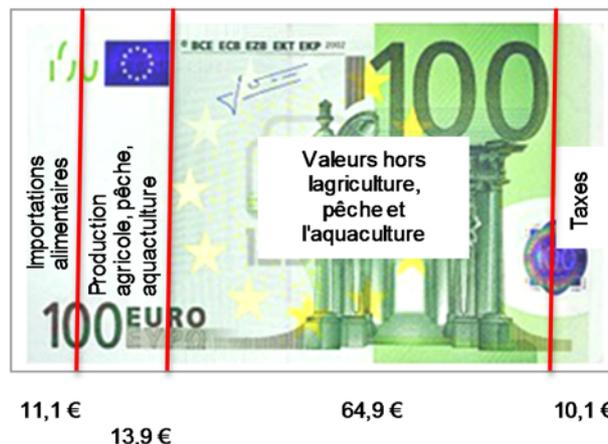
### Production agricole incluse dans la consommation alimentaire

Pour l'année 2015

En 2015, dans 100 € de consommation alimentaire restauration incluse, les produits agricoles (pêche et aquaculture incluses) domestiques représentent 14 € et les valeurs créées en aval (y compris à partir d'intrants importés), 65,0 €. Les importations alimentaires (consommables en l'état) représentent 11 €. S'y ajoutent 10 € de taxes sur la consommation finale (dont TVA, accises sur les alcools, etc.) et de taxes sur les intrants autres que celles déjà incluses dans la valeur de la production agricole.

Figure 3

#### L'euro alimentaire en 2015 décomposé en production agricole, incluse, importations alimentaires, valeurs hors agriculture et taxes



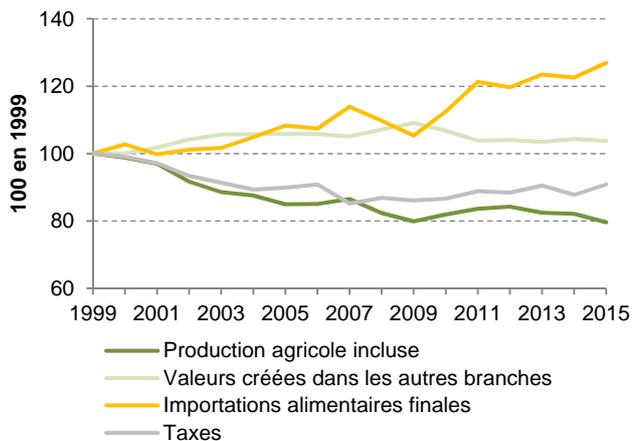
Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

#### L'évolution 1995-2015

La baisse de la part de la production agricole incluse (-20% entre 1999 et 2015) et l'augmentation de celle des importations finales (+27%) caractérise l'évolution de cette décomposition de 1999 à 2015, sous les effets de la baisse du rapport entre les prix agricoles et les autres prix, due aux réformes de la PAC (depuis 1992) et de l'intégration européenne et mondiale de notre économie (progression des importations). L'incorporation croissante de biens et services non agricoles dans notre alimentation se traduit par une hausse de 4% de la part de la valeur créée hors agriculture entre 1999 et 2015, la progression assez régulière observée jusqu'en 2009 s'infléchissant ensuite avec l'augmentation du poids des importations.

Figure 4

**Évolution de la production agricole incluse, des importations alimentaires, des valeurs hors agriculture et des taxes dans la consommation alimentaire hors restauration de 1999 à 2015**



Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

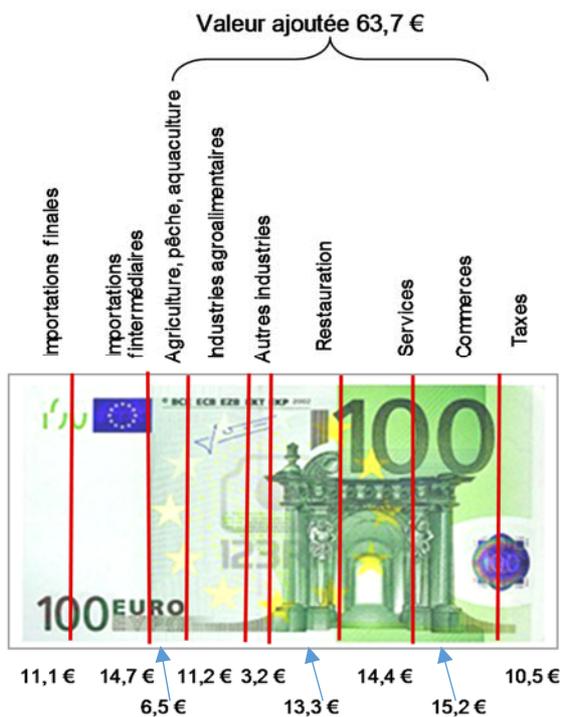
**Répartition de la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire**

Pour l'année 2015

En 2015, la valeur ajoutée qu'induit la consommation alimentaire dans toutes les branches représente 63,7% de la consommation alimentaire. L'agriculture perçoit un peu plus de 10% de cette valeur ajoutée alors qu'elle contribue pour 15% à l'emploi mobilisé pour la consommation alimentaire ; la valeur ajoutée perçue par cette branche représente 6,5% de la consommation alimentaire.

Figure 5

**L'euro alimentaire en 2015 décomposé en valeurs ajoutées, importations d'intrants, importations alimentaires, et taxes**



Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

La répartition par branche des valeurs ajoutées dans la consommation alimentaire résulte de deux déterminants :

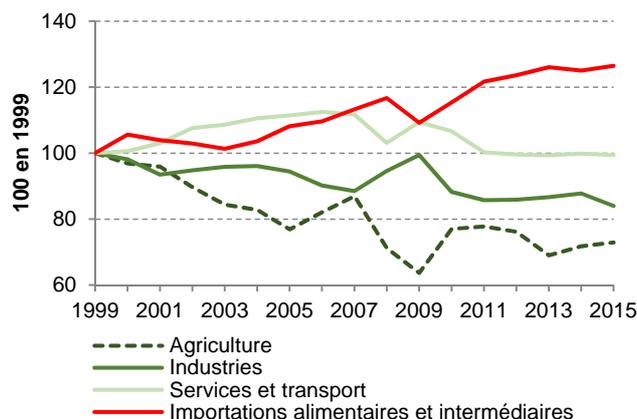
- l'un, d'ordre structurel, est la « distance » entre le produit agricole et le produit alimentaire, accrue par l'incorporation croissante de divers services, dont le coût se retrouve dans la valeur finale : élaboration et assemblage, conditionnement, logistique, sécurité sanitaire, mais aussi publicité et marketing ;
- l'autre déterminant est constitué par les « prix relatifs », soit, s'agissant en particulier de l'agriculture, le rapport entre prix agricoles et prix des autres produits. Ces prix relatifs résultent de l'organisation des marchés (notamment par la politique agricole), de la structure de ces marchés (concentration et pouvoir de marché, asymétrie) et de sa régulation (politique en matière de concurrence), et de façon particulièrement sensible depuis 2007, de leur conjoncture (volatilité des prix).

**L'évolution 1999-2015**

En longue période (1999-2015), la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la consommation alimentaire hors restauration a diminué de 30%, dont 20% entre 1999 et 2005 de façon presque linéaire. Après 2005, la tendance à la baisse se poursuit mais avec des irrégularités dues à la plus grande volatilité des prix, et notamment une légère hausse depuis 2013.

Figure 6

**Évolutions des parts de valeurs ajoutées par branche et des importations dans l'euro alimentaire hors restauration**



Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

La part croissante des importations finales (alimentaires) et intermédiaires dans lesquelles dominent les « introductions » en provenance de l'UE, contribue à la baisse de la part de la valeur ajoutée induite en agriculture par la consommation alimentaire. Le poids des importations passe de 24% en 1999 à 30% en 2015 ; la volatilité des prix des matières premières lui imprime des variations interannuelles (hausse de 2008 et 2013, baisse de 2009).

**Le partage entre salaires et profits bruts**

La valeur ajoutée se répartit entre rémunération brute du travail salarié (salaires et cotisations sociales) et excédent brut d'exploitation (EBE). L'EBE est la ressource allouée à la rémunération de la propriété du capital, à divers transferts (assurances, cotisations sociales), aux impôts sur les bénéfices et sur le patrimoine et à l'épargne. Mais, dans les entreprises individuelles, dont en agriculture, l'EBE est un « revenu mixte », ressource qui, outre les emplois précités, rémunère aussi le travail non salarié.

En 2015, toutes branches confondues, la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire se partage pour 59% en salaires et 41% en EBE (revenu mixte compris).

Même en faisant abstraction des revenus mixtes, l'EBE n'est pas un profit net et des traitements supplémentaires seraient nécessaires pour décomposer intégralement l'euro alimentaire en rémunération du travail et profits. Or, les données disponibles se prêtent mal à cet objectif, *a fortiori* si on entendait l'atteindre branche par branche. À titre indicatif, on note que d'après le [Tableau économique d'ensemble de 2015](#) (Insee, 2016), l'EBE des sociétés (ce qui exclut les entreprises individuelles, agricoles notamment, qui présentent des EBE de type revenu mixte) se répartit entre les emplois suivants :

- l'épargne ou capacité d'autofinancement : 60%,
- les revenus distribués aux propriétaires du capital (dividendes, intérêts nets, autres revenus d'investissements) : 18%,
- les autres transferts nets (cotisations moins prestations, indemnités moins primes d'assurance) : 7%,
- et l'impôt sur les sociétés et sur le patrimoine : 14%.

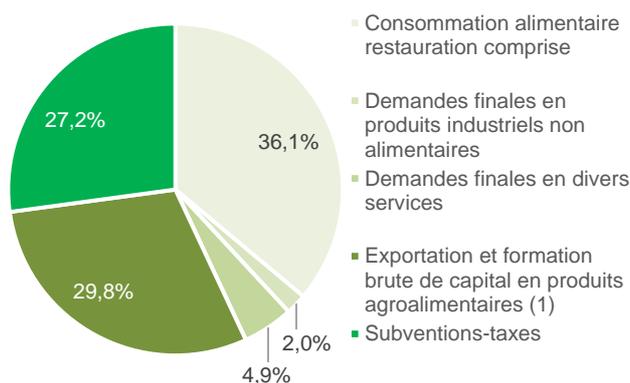
Les revenus distribués aux propriétaires du capital constituent dans certaines approches la base d'évaluation du « *coût du capital et de son surcoût* » (Garnier *et al.*, 2015, Cordonnier *et al.*, 2013).

### Revenus induits en agriculture par les différentes demandes finales

En complément des analyses précédentes, les mêmes sources et méthodes permettent d'évaluer les contributions à la formation du revenu agricole de la consommation alimentaire et des autres demandes finales : les demandes d'exportation de produits agroalimentaires, les demandes finales en produits industriels à fins non alimentaires (énergie, textiles, ...), les demandes finales en divers services. Dans une optique de revenu, on doit intégrer au revenu les subventions perçues par les branches, déduction faite des taxes qu'elles acquittent. Le revenu considéré est l'EBE, subventions (moins taxes) comprises.

Figure 7

#### Contributions des demandes finales et des subventions à l'EBE de la branche agricole en 2015



(1) dans les calculs, la formation brute de capital (variation de stock et investissement) sous forme de produits agricoles et alimentaires) n'a pas été dissociée des exportations ; son montant est négligeable face aux exportations.

Source : Calculs OFFPM d'après Insee et Eurostat

Ainsi, la consommation alimentaire domestique assure en 2015 un peu plus du tiers du revenu agricole, les exportations agroalimentaires près de 30%, les subventions plus du quart.

## Résumé

En 2015, la consommation alimentaire, restauration incluse, contient 14% de produits agricoles domestiques. La valeur ajoutée totale induite par 100 € de dépenses alimentaires s'élève à 64 €, le reste correspondant aux importations d'aliments et d'intrants (respectivement 11,1 € et 14,7 €) et aux taxes (10,5 €). L'agriculture reçoit (ou crée) 10% de la valeur ajoutée induite et 6,5% de la dépense de consommation. Les parts du commerce, de la restauration et des autres services sont respectivement de 15%, 13% et 14% de la dépense, celle des industries alimentaires s'élève à 11% et celle des autres industries à 3%.

Les emplois induits par la consommation alimentaire sont évalués en 2015 à 2,56 millions d'équivalents temps plein dont 70% hors agriculture et industries alimentaires. Ces emplois induits ont diminué de 8% depuis 1999, la progression dans le commerce (+13%) ne compensant pas les baisses dans l'agriculture (-28%) et dans les autres branches (-11%).

La consommation alimentaire, restauration incluse, contribue pour 36% à la formation du revenu de la branche agricole.

## Bibliographie

Butault J.P., Boyer Ph. (2014). [L'euro alimentaire en France et le partage des valeurs ajoutées](#). Économie rurale, 2014/4 (n°342).

Boyer Ph. (2019). *Méthodes de décomposition de l'euro alimentaire*. Document de travail. OFFPM, FranceAgriMer, janvier.

Canning P. (2011). [A revised and expanded food dollar series. A better understanding of food costs](#). Economic research report (n°114), USDA.

Canning P. et al (2016). [Farm share of the food dollar: an IO approach for the United States](#). Agricultural Economics 47 (2016) 505-512.

Cordonnier L. et al (2013) [Le coût du capital et son surcoût](#). Université de Lille 1, CLERSE, janvier.

Eurostat (1977). [Manual of Supply, Use and Input-Output Tables](#).

Garnier et al. (2015). [Coût du capital. Rapport du groupe de travail](#). CNIS.

Insee (2016). *Comptes nationaux*.

Kelly J. (2012). [The Farm Share in Canada from 1997 to 2010: Identifying Trends in Value Distribution Along the Agri-Food Supply Chain](#). Thesis for the degree of Master of Science in Food, Agricultural and Resource Economics and International Development Studies, University of Guelph, Ontario, Canada.

Leontieff W. (1966, 1986) *Input-output economics*. 1st & 2nd ed. New York. Oxford University Press.

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (2012, 2013, 2014, 2015). [La lettre de L'OBSERVATOIRE](#), n° 2, 5, 8, 9, 11 et 15.

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (2010 à 2018). [Rapports annuels](#).

## Mots clés

Consommation alimentaire / Prix alimentaires  
Tableaux entrées-sorties / Valeurs ajoutées

## Annexe

Tableau 1

**TES domestique 2015 aux prix de base (avant marges et hors taxes sur utilisations finales) « corrigé et adapté » : hors subventions aux produits, après correction sur le vin et séparation restauration / hébergement. Présentation agrégée en 5 branches.**

Unités : M€	Utilisations intermédiaires						Utilisations finales par produit		
	Agriculture, pêche, aquaculture	Industries alimentaires, des boissons et du tabac	Restauration	Commerce et transport	Autres industries et services	Total des utilisations intermédiaires par produit	Consommation finale par produit	Autres demandes finales par produit (*)	Utilisation totale par produit au prix de base
Agriculture, pêche, aquaculture	12 419	42 711	950	0	709	56 789	<b>9 102</b>	14 735	80 627
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	6 395	20 280	16 045	2 176	11 460	56 356	77 878	35 110	169 345
Restauration	27	344	968	7 094	12 867	21 302	56 781	0	78 082
Commerce et transport	4 399	14 429	6 084	72 800	102 841	200 552	202 757	132 759	536 068
Autres industries et services	13 896	27 540	6 193	154 846	880 767	1 083 243	1 102 260	795 568	2 981 071
Total au prix de base	37 136	105 304	30 241	236 916	1 008 644	<b>1 418 242</b>	<b>1 448 778</b>	<b>978 173</b>	<b>3 845 193</b>
Importations intermédiaires	10 815	18 175	5 776	51 669	315 244	401 679	<i>Remarque :</i> La production est égale aux utilisations : <b>3 845 193</b> La valeur ajoutée « intérieure » totale ou valeur ajoutée aux seules consommations intermédiaires d'origine domestique, égale à : $3 845 193 - 1 418 242 = 2 426 951$ est aussi égale à la demande finale en produits domestiques : $1 448 778 + 978 173 = 2 426 951$ , égalité globale exploitée pour décomposer la consommation finale		
Taxes moins subventions	1 841	2 167	1 162	12 128	59 588	76 887			
Consommation intermédiaire par branche au prix d'acquisition	49 793	125 646	37 179	300 714	1 383 476	1 896 807			
Valeur ajoutée au prix de base (**)	30 835	43 699	40 903	279 194	1 553 756	1 948 386			
Production au prix de base	80 627	169 345	78 082	579 908	2 937 232	<b>3 845 193</b>			

(\*) exportation et formation brute de capital, dont de capital fixe (produits immobilisés) et variation de stocks de produits.

(\*\*) séparée en EBE, salaires et taxes sur EBE dans le TES détaillé d'Eurostat

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

Tableau 2

**La consommation finale par produit selon le TES et selon les comptes nationaux détaillés et la consommation alimentaire effective des ménages en 2015**

Unité : M € Aux prix d'acquisition	Consommation finale par produit (TES, sauf restauration : ERE)	Consommation finale par produit (comptes nationaux, nomenclature détaillée)	Consommation effective par fonction (f)
Produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture	31 638	25 873 (a)	25 496
Produits des industries alimentaires et des boissons (b)	156 794	152 334 (c)	150 117
Total « alimentaire hors restauration »	188 432	178 207	175 613
Restauration	60 795 (d)	61 117 (e)	61 798
Total « alimentaire avec restauration »	249 227	239 324	237 411

(a) : hors fleurs et plantes et animaux domestiques ; (b) : hors produits du tabac, (c) : hors « pet-food » ; (d) : valeur ERE semi-définitive : pour 2015, l'ERE en base 2010 des comptes nationaux (base du TES 2015 pour Eurostat utilisé ici) n'a pas été réalisé au-delà des données semi-définitives, du fait du passage entre temps, des comptes nationaux en base 2014, d'où l'écart avec (e). (f) : concept finalement retenu pour « recalculer » les résultats issus des calculs sur TES, après un premier calage basée sur la consommation par produit (a, c, e).

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

Tableau 3

**Tableau d'utilisation des produits importés en 2015 aux prix de base (sans correction sur le vin ni séparation restauration / hébergement)**

Unités : M€	Utilisations intermédiaires						Utilisations finales par produit		
	Agriculture, Pêche et aquaculture	Industries alimentaires, des boissons et du tabac	Restauration et hébergement	Commerce Transport	Autres industries et services	Total des utilisations intermédiaires par produit	Consommation finale par produit	Autres demandes finales par produit	Utilisation totale par produit au prix de base
Agriculture, pêche, aquaculture	1 097	3 259	421	0	780	5 557	6 625	791	12 973
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	600	5 316	4 173	513	3 047	13 649	22 127	2 934	38 710
Restauration et hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce et transport	455	2 056	1 097	17 245	14 898	35 751	4 870	-9 394	31 227
Autres industries et services	7 134	8 966	75 246	193 858	61 517	346 721	105 538	119 912	572 171
<b>Total</b>	<b>9 286</b>	<b>19 597</b>	<b>80 937</b>	<b>211 617</b>	<b>80 242</b>	<b>401 679</b>	<b>139 160</b>	<b>114 243</b>	<b>655 081</b>

Source : Insee et Eurostat

Tableau 4

**Décomposition de la consommation alimentaire en production agricole incluse, valeur créée hors production agricole, importations alimentaires et taxes en 2015**

Unité : M€

Consommation effective des ménages en produits alimentaires et restauration	237 411	100,00%
= production incluse agricole, de la pêche et de de l'aquaculture	33 058	13,9%
+ importations alimentaires (1)	26 288	
+ valeur créée hors production agricole	154 158	64,9%
+ taxes (2)	23 907	10,1%

(1) importations finales : importations de produits consommables en l'état, et non pas importations de produits qui seront transformés dans l'industrie alimentaire domestique, inclus dans ligne précédente (production incluse...) et suivante (valeur créée hors production agricole).

(2) hors taxes des consommations intermédiaires de la production agricole, incluses dans la valeur de la production agricole ; ces taxes figurent en revanche dans le montant de taxes des tableaux 5 et 6.

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

Tableau 5

**Décomposition de la consommation alimentaire en valeurs ajoutées, importations alimentaires et intermédiaires et taxes en 2015**

Unité : M€	Consommation alimentaire en produits via le commerce et en service de restauration					
	Produits de l'agriculture	Produits de la pêche et de l'aquaculture	Produits des industries alimentaires et fabrication de boissons	Total hors restauration	Consommation alimentaire en service de restauration	Total restauration incluse
<i>Valeurs ajoutées induites par branche :</i>						
Agriculture	3 238	4	9 914	13 155	1 795	14 951
Pêche	2	133	125	259	122	381
Industries alimentaires et fabrication de boissons	236	8	22 598	22 842	3 670	26 512
Autres industries de transformation	764	74	5 387	6 226	1 368	7 594
Restauration	115	17	691	823	30 729	31 552
Services (sauf restauration, commerce, transport)	2 734	398	20 296	23 428	6 208	29 636
Commerce	5 867	931	26 970	33 768	2 334	36 103
Transport	389	55	3 034	3 478	1 075	4 553
<b>Total valeur ajoutée induite</b>	<b>13 344</b>	<b>1 621</b>	<b>89 015</b>	<b>103 980</b>	<b>47 302</b>	<b>151 282</b>
<i>Consommations intermédiaires importées</i>	<i>2 912</i>	<i>329</i>	<i>22 992</i>	<i>26 233</i>	<i>8 737</i>	<i>34 970</i>
<i>Importations alimentaires</i>	<i>4 948</i>	<i>358</i>	<i>20 982</i>	<i>26 288</i>	<i>0</i>	<i>26 288</i>
<i>Taxes</i>	<i>1 811</i>	<i>172</i>	<i>17 128</i>	<i>19 111</i>	<i>5 759</i>	<i>24 870</i>
<b>Consommation effective des ménages en produits alimentaires et restauration</b>	<b>23 016</b>	<b>2 480</b>	<b>150 117</b>	<b>175 613</b>	<b>61 798</b>	<b>237 411</b>

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

Tableau 6

**Décomposition de la consommation alimentaire en valeurs ajoutées, importations alimentaires et intermédiaires et taxes en 2015**

Pour 100 € de consommation alimentaire	Consommation alimentaire hors restauration (1)	Restauration	Consommation alimentaire restauration incluse
<i>Valeurs ajoutées induites par branche :</i>			
Agriculture	7,5 €	2,9 €	6,3 €
Pêche et aquaculture	0,1 €	0,2 €	0,2 €
<b>Agriculture, pêche et aquaculture</b>	<b>7,6 €</b>	<b>3,1 €</b>	<b>6,5 €</b>
Industries alimentaires et fabrication de boissons	13,0 €	5,9 €	11,2 €
Autres industries de transformation	3,5 €	2,2 €	3,2 €
Restauration	0,5 €	49,7 €	13,3 €
Services (sauf restauration, commerce, transport)	13,3 €	10,0 €	12,5 €
Commerce	19,2 €	3,8 €	15,2 €
Transport	2,0 €	1,7 €	1,9 €
<b>Total valeur ajoutée induite</b>	<b>59,2 €</b>	<b>76,5 €</b>	<b>63,7 €</b>
Consommations intermédiaires importées	14,9 €	14,1 €	14,7 €
Importations alimentaires	15,0 €	0,0 €	11,1 €
Taxes (1)	10,9 €	9,3 €	10,5 €
<b>Consommation effective des ménages en produits alimentaires et restauration</b>	<b>100,0 €</b>	<b>100,0 €</b>	<b>100,0 €</b>

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

- (1) Taxes sur la consommation finale, sur les consommations intermédiaires importées et taxes qui étaient incluses dans la valeur des consommations intermédiaires. La décomposition en valeurs ajoutées aboutit à isoler ces taxes sur consommations intermédiaires. Celles portant sur les consommations intermédiaires de la production agricole restaient comprises dans le montant de la production agricole « incluse » dans la consommation alimentaire (tableau 4), d'où un montant de taxes apparent plus faible dans le tableau 4 : pour 100 € de consommation alimentaire : 10,1 € au lieu de 10,5 € ci-dessus.

Tableau 7

**EBE induits dans les branches en colonne par les demandes finales de produits ou services en ligne en 2015**

Unité : M €	Branche agriculture	Branche pêche et aquaculture	Branche industries alimentaires et fabrication de boissons	Branche restauration
<b>Demandes finales :</b>				
Consommation finale alimentaire	10 840,928	105,434	11 907,543	11 400,709
<i>dont restauration</i>	1 301,913	33,706	1 648,208	11 103,268 (1)
Demande finale en produits industriels non alimentaires	606,714	10,444	591,164	688,443
Demande finale en transport	74,613	0,915	96,977	204,508
Demande finale en commerce	304,246	3,904	390,125	921,327
Demande finale de services	1 095,403	10,947	1 429,772	1 713,338
Demande finale d'exportation de produits agroalimentaires et formation brut de capital en produits agroalimentaires (*)	8 924,358	63,637	5 211,178	-148,871
Subventions - Taxes sur les produits	8 146,918	-0,010	-1 485,198	-611,097
<b>EBE avec subventions, après taxes</b>	<b>29 993,179</b>	<b>195,270</b>	<b>18 141,561</b>	<b>14 168,358</b>

(\*) formation brute de capital en produits agroalimentaires : dont formation de capital fixe (produits immobilisés) et variation de stocks de produits : montant négligeable face à celui des exportations

(1) : La consommation alimentaire en restauration induit 11,1 Md€ de valeur ajoutée dans la restauration, mais la consommation finale alimentaire hors restauration induit également de la valeur ajoutée dans la restauration (différence entre 11,4 et 11,1 Md€) via l'utilisation de services de restauration en consommation intermédiaire par les divers processus concourant à la production et à la distribution alimentaire.

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat